

5ème Tournoi U12 du dimanche 03.04.2022

Voici quelques informations supplémentaires pour le tournoi U 12 :

Pour les **U12** : **Dimanche 03 avril 2022** **32 équipes**

Tournoi à Gland : (Grandchamp et Perrerets) : 16 équipes

Tournoi à Cossonay : (CossArena) : 16 équipes

il n'y aura **qu'1 seul match par équipe. Les seules règles appliquées seront celles des U12 compétition.**

- **Système passerelle** durant la 1^{ère} mi-temps.
- **Changement autorisé à la 4ème min. dans les 2 premières périodes.**
- **Tous doivent jouer au minimum 2 périodes (se référer au condensé des règles compétition).**
 - début des matchs à 09h00, derniers à 13h30.
 - Il a été décidé de jouer **4 X 8 min, temps décompté** selon règles U12 compétition.
 - règles selon Swissbasketball.

Equipes :

- Nombre de joueurs par équipe (**de 8 à 12**). **2 joueurs à l'essai maximum et pour 1 seul tournoi.**
- Chaque équipe vient avec ses ballons.
- **Les clubs doivent nous envoyer les noms et prénoms de leurs arbitres minis d'ici au 03 mars 2022.**
- **Chaque équipe vient avec 1 arbitre mini et 1 scorer ou 2 arbitres minis dont 1 fera le scorer.**
- Ils doivent se présenter à la buvette ou au bureau auprès du formateur minis.
- **Feuille de match à remplir à la buvette ou au bureau 1/2h avant le début du match.**
- **Remplir les présences des joueurs selon le système passerelle.**
- Si une équipe a peu de joueur, elle peut s'arranger avec une autre équipe qui en a plus pour en avoir à prêter.
- Si pas assez d'arbitres, s'arranger **à l'avance** avec un autre club.
- Un joueur ne peut pas jouer dans 2 équipes différentes lors de la même journée (tournoi).

Pour les organisateurs de tournoi :

- Doivent payer les mini-arbitres (voir ci-dessous). Ce n'est plus obligatoire d'offrir une collation aux formateurs et mini-arbitres.
- 1 responsable **par salle.**
- Avoir les règlements, règles de jeu et Directives Minis à disposition sur la table de marque de la salle.
- Afficher le tableau des matchs transmis par la responsable des calendriers.
- Listes et décompte des formateurs arbitres **à envoyer Domy Michaux** (selon Directives Minis).
- **Le club organisateur fournit le ballon de match.**
- En cas de problème concernant l'arbitrage, le responsable de salle consulte le formateur arbitre présent.
- Envoyer les résultats de matchs à la **responsable des calendriers et à Anne Catherine Doyer** (responsable Minis).
- **En-tête des feuilles de matchs préparées à l'avance (feuille mini (U13) SWB) ou (feuille mini SWB à 6 périodes).**

Arbitrage :

- Il a été décidé de **payer exceptionnellement tous les mini- arbitres 25.- Fr / match pour tous les U 12 .**
- **L'arbitre mini** qui fonctionne comme scorer sera défrayé 10,- Fr / match.
- **Le club organisateur paie les arbitres et les scorers minis** (pas les scorers accompagnants).
- Les formateurs minis sont payés par la Commission arbitre.
- La liste des arbitres minis valable à ce jour devrait se trouver sur le site AVB.

Responsables :

Gland : Roberta Balmat : 076 440 14 13 admin@bbcglad.ch

Cossonay: Yssam Ben Khelifa: 079 323 95 64 yssam.b.k@hotmail.com

Tous les documents nécessaires se trouvent sur le site de l'AVB dans la rubrique mini-basket (<https://a-v-b.ch/mini-basket/>).



Au plaisir de vous revoir au bord du terrain.